



Bordeaux, le 12 octobre 2026

Nom :
Prénom :
Adresse Professionnelle :

INVITATION

Application du droit syndical dans la Fonction Publique d'Etat (autorisation d'absence articles 5-6 et 7 du décret 82-447 du 28-05-1982 Modifié par le décret n°2013-451 du 31 Mai 2013, Art.1)

Cher(e) collègue

Dans le cadre de la préparation des élections professionnelles de décembre 2026 tu es cordialement invité(e) à participer à la réunion d'information syndicale commune du SNUASFP-FSU et du SNICS de l'académie de Bordeaux en visioconférence :

Le jeudi 05 novembre 2026 de 15h00 à 17h00.

Ordre du jour : Présentation des deux syndicats de la FSU, des assistants sociaux et des infirmières et de nos candidats.

Pour rappel : une RIS est ouverte à tous, syndiqués et non syndiqués, titulaires et non titulaires, y participer est un droit qui ne nécessite pas de demander une autorisation d'absence, simplement une information au CTD

Nous comptons sur ta présence, pour échanger sur tes préoccupations et répondre à tes questions.

Bien cordialement

Valérie PARIS

Secrétaire Académique SNUASFP FSU

*** Attention seules les collègues nous auront signalé leur participation par retour de mail recevront le lien visio.**